Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260413-2026_0023-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN-KERDANIEL

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 avril 206

Date de convocation :
7 avril 2026

Date d'affichage :
7 avril 2026

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents
Votants

L'an deux mil vingt-six, le lundi treize avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Maire, Patrick BOURBLANC, Yann FRABOULET, , Benoît DUCHEMIN, Claudie LE MÉHAUTÉ, Yoann MOTTAIS, Léa BENITEZ, Sylvain FRELAUT, Damien MACE, Aurélie MARZIN, Marine OLLIVO, Audrey PIERRES, Pascal LEMARCHAND ;

Absents excusés : Magali LISCORNET donne pouvoir à Patrick BOURBLANC, Laure AUREGAN donne pouvoir à Marine OLLIVO

Secrétaire de séance : Yoann MOTTAIS

DCM2026/023 : VENTE DE PARCELLES DU LOTISSEMENT COZ PORS

Conformément à la délibération DCM2023/006 du 23 janvier 2023, Monsieur le Maire rappelle que la vente des 16 parcelles du Lotissement Coz Pors est ouverte à tous depuis le 15 mars 2023.
8 parcelles sont vendues ou en cours (4 – 5 - 9 – 10 – 12 – 13 – 14 – 16). Une offre a été reçue pour le lot 1 et le lot 8 :

La SCI AKEO souhaite échanger le lot 15 contre le lot 8, le lot 15 est à nouveau disponible à la vente ;

Candidats	Lot souhaité	Contenance	Soit, prix de vente TTC commune
M.QUESNEL Antoine et Mme LE ROLLAND Servane 7, rue de la Fontaine Simon 22440 PLOUFRAGAN	1	774 m² à 49 €/m²	37 926,00 €
SCI AKEO M. et Mme Kévin et Emilie BOURBLANC	8	620 m² à 49 €/m²	30 380,00 €

Vu la proposition d'acquisition du lot 1 présentée par M. QUESNEL Antoine et Mme LE ROLLAND Servane,
Vu la proposition d'acquisition du lot 8 présentée par la SCI AKEO (M et Mme BOURBLANC Kevin et Emilie)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE de vendre les parcelles du lotissement tel que proposé ci-dessus ;**
- **CHARGE Maître DEREL, notaire à Châtelaudren-Plouagat, de rédiger tous les actes dans le cadre de la vente des lots ;**

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260413-2026_0023-DE

- **DONNE TOUS POUVOIRS à Monsieur le Maire pour procéder à la vente des parcelles du Lotissement Coz Pors.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Yoann MOTTAIS

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE